



Val de Drôme
en Biovallée

UNE MUTUELLE SANTÉ POUR TOUS

Vous pourrez obtenir les renseignements sur le partenariat conclu entre la Communauté de communes du Val de Drôme (CCVD) et la mutuelle qui a été retenue pour vous, habitants. La conseillère sociale de la CCVD vous informera aussi sur vos droits (prime d'activité, aide à la complémentaire santé,...).

DE MI-SEPTEMBRE AU 1^{er} DÉCEMBRE 2017

Permanences seulement sur rendez-vous :

- En mairie (MSAP) de LIVRON-SUR-DRÔME :
lundi après-midi,
- En mairie de LORIOL-SUR-DRÔME, Maison des associations (Rez-de-chaussée) : vendredi matin,
- A l'Ecosite de EURRE - CCVD : jeudi matin.

**Possibilité de prendre rendez-vous en appelant
au 04 58 17 66 65 ou au 06 88 88 97 63.**

Venez vous informer sur les garanties et les tarifs proposés !

- La conseillère sociale de la CCVD assurera également ses permanences, sur le territoire, aux jours et heures habituels, si vous ne pouvez pas vous rendre à LIVRON-SUR-DRÔME, LORIOL-SUR-DRÔME, ou à l'Ecosite de EURRE.

**N'hésitez pas à la contacter aux numéros indiqués
ci-dessus.**